

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 mai 2016

OBJET

**07 – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ADJOINTS
D'ANIMATION POUR LES STRUCTURES ACCUEIL DE LOISIRS
POUR L'ETE 2016**

N° 2016-05-07

NOMENCLATURE : 4/1/1

L'an deux mille seize, le deux mai à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-deux avril 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs : 5

Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine HENRY
Michel RINCE donne pouvoir à Damien CLOUET
Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement des services Centre de loisirs, Tremplin et Animation Jeunesse durant les vacances de l'été 2016, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation de 2^{ème} classe non titulaires dont le détail suit :

Centre de loisirs

16 postes pour le CLSH (dont 2 postes pour les jours d'accueil d'enfants en situation de handicap)

Tremplin

3 postes pour le Tremplin (dont 1 poste pour les jours d'accueil d'enfants en situation de handicap)

SAJ

3 postes pour la Jeunesse

Séjours d'été

- 3 postes mutualisés entre le Tremplin et le SAJ
- 1 poste pour le Centre de loisirs

Les animateurs loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Conformément à l'avis favorable de la commission Ressources du 19 avril 2016,

Publié le 04/05/16

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160502-2016-05-02-DE07-
19 avril 2016,
Date de télétransmission : 04/05/2016
Date de réception préfecture : 04/05/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- D'EMETTRE un avis favorable sur les créations de 26 postes maximum d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe pour l'été 2016.

Pour extrait conforme,

Le 2 mai 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 04/05/16

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160502-2016-05-02-DE07-
DE
Date de télétransmission : 04/05/2016
Date de réception préfecture : 04/05/2016